

LE PRADELAIN

**Prades d'Aubrac
aux portes de l'Aubrac**



Vie de la commune - Conseil municipal – Associations - Événements

**Bulletin municipal n° 36
Janvier 2026**

BRAMELOUP GEOCACH

en forêt d'AUBRAC



NOUVEAU

*Recherche de géocaches et d'objets surprises
à l'aide de l'appli. GEOCACHING, sans balisage*

GEOCACH-NATURE :

la faune et sa chaîne alimentaire
8 géocaches / 2,5km / 2h30

**2 parcours
ludiques**

GEOCACH-ESTIVE :

la vie des buronniers
12 géocaches / 5,2km / 3h



Adapté
aux enfants



Télécharger la documentation d'accompagnement

Géocach-Nature.pdf ou **Géocach-Estive.pdf** avec le QR code ou
par le lien <https://sites.google.com/view/geocach-aubrac/accueil>

Une activité libre proposée par la station de BRAMELOUP
Avec le concours de l'Office National des Forêts





EDITORIAL

Chères pradelaines, chers pradelains,

Depuis 12 années et deux fois par an, je me faisais un plaisir de vous écrire un petit mot sur la vie de la commune, le quotidien du village, les travaux de la mairie.

De projet en projet, de réalisation en réalisation, notre relation épistolaire perdurait.

Aujourd'hui, l'édito que je vous adresse est un peu particulier car il est le dernier de ma mandature.

Comme vous le savez sûrement je ne me représenterai pas en mars prochain, mon âge ne me le permet pas.

Cependant je voudrais vous dire combien j'ai été heureux d'être votre maire pendant deux mandats.

Bien sûr il y a eu des moments difficiles, des tracas quotidiens, des multiples coups de téléphone pendant les repas, des réunions tardives le soir dans la neige et le brouillard.

Heureux quand même d'avoir participé à la vie de la commune, heureux d'avoir réalisé certains projets, heureux simplement de vous avoir côtoyés.

Être maire c'est d'abord aimer sa commune et ses habitants, c'est être passionné de la chose publique avec ce que cela implique d'exigence, de contraintes, c'est avoir la rigueur pour les autres et pour soi, c'est savoir dire non quelques fois. Je ne prétends pas avoir toutes ces qualités, mais j'en revendique quelques-unes.

Je ne reviendrai pas sur tout ce que notre équipe a fait, cela a été dit dans le dernier Pradelain.

Ce que je sais c'est que nous n'avons pas chômé, les chantiers se sont succédés sans aucun temps mort.

L'équipe qui va prendre la relève est une équipe rajeunie ce qui est très bien et elle a ma confiance. Je souhaite de tout cœur que l'ambiance conviviale que nous avons continue.

Un grand merci à tous mes collègues élus et aux trois employés communaux qui ont très bien fait leur travail.

Quant à vous, chères pradelaines, chers pradelains, permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2026, qu'elle vous apporte tout ce que vous désirez. Quant à moi, je serai toujours pradelain de corps et d'esprit.

Roger Auguy,
Maire de Prades d'Aubrac

« Il faut apprendre pour connaître, connaître pour comprendre, comprendre pour agir » proverbe indien

SOMMAIRE

COMPTES-RENDUS
DES REUNIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL

du 10 juillet p. 4
du 10 octobre p. 4
du 7 novembre p. 5

LA VIE DE LA
COMMUNE ET DES
ASSOCIATIONS p. 6

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 10 JUILLET 2025

Le conseil municipal lors de sa séance a pris les décisions suivantes :

3125D – Modification du RIFSEEP :

Instauration du régime indemnitaire RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour les agents titulaires et stagiaires, avec possibilité d'attribution aux contractuels.

Définition des bénéficiaires, modalités de versement, maintien ou suspension en cas de congés, et structure du RIFSEEP (IFSE et CIA).

L'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) est versée mensuellement et modulée selon les fonctions, l'expérience et les compétences. Le CIA (prime annuelle facultative) est versé annuellement en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

La délibération prend effet au 1er juillet 2025.

3225D – Création / Suppression d'un poste :

Création d'un poste de rédacteur à temps non complet (20 heures/semaine) et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal à temps non complet (20 heures/semaine).

Modification du tableau des emplois à compter du 1er juillet 2025.

3325D - Modalités de publicité des actes :

Choix de la publication des actes réglementaires et décisions non réglementaires sous forme papier en mairie pour les communes de moins de 3 500 habitants.

Cette décision sera appliquée à partir du 1er juillet 2025.

Questions diverses :

- circuit des croix de chemin,
- géocaching,
- subvention à la Pradelaine,
- avancement du chantier de rénovation de la poste,
- nouveau site internet de la commune.

REUNION DU 10 OCTOBRE 2025

Le conseil municipal lors de sa séance a pris les décisions suivantes :

3425D - Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie :

Adoption des nouveaux statuts pour simplifier les démarches administratives et améliorer la gestion.

Validation de l'adhésion de Prades d'Aubrac à Aveyron Ingénierie.

3525D - Indemnités de fonction des élus :

Fixation des indemnités pour le Maire (25,5% de l'indice brut terminal) et les adjoints (1^{er} adjoint : 5,90%, 2^{ème} adjoint : 4,40%, 3^{ème} adjoint : 3,90%).

Indemnités revalorisées selon l'évolution de l'indice des fonctionnaires.

3625D - Redevance consommation d'eau potable et performance des réseaux d'eau potable (2025) :

Tarif redevance consommation d'eau potable : 0,32 €/m³ HT.

Tarif redevance performance des réseaux d'eau potable : 0,35 €/m³ HT, avec un coefficient de modulation de 0,2.

Ces redevances seront répercutées sur les usagers.

3725D - Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif (2025) :

Tarif fixé à 0,105 €/m³ HT,

Facturation aux usagers et reversement à la commune

3825D - Clôture du budget assainissement :

Clôture du budget assainissement à compter de ce jour, transfert du solde au budget principal et information des services fiscaux.

Questions diverses :

- église de Prades : tableaux du rosaire
- cimetières de Born et Prades
- pont de la Rousselie
- transport scolaire
- Laguiole / Brameloup

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

Le conseil municipal lors de sa séance a pris les décisions suivantes :

3925D - Participation financière pour les sections de Prades et de Born :

Le prix à l'hectare, non réévalué depuis plus de 20 ans, est fixé à 60 € par hectare.

Cette participation sera indexée sur l'indice de fermage départemental (indice 2025 : 123,06).

Les ayants droit devront également payer l'impôt foncier lié au lot attribué.

Décision adoptée avec 8 voix pour, 1 contre, et 1 abstention.

4025D - Vente d'un terrain dans le lotissement La Jonquière II :

M. et Mme Arnaud souhaitent vendre un terrain acquis en 2010 pour 18.000 €, sans intention spéculative.

Le Conseil Municipal autorise la vente à l'unanimité, en conformité avec le cahier des charges du lotissement.

Questions diverses :

- nettoyage du tableau de l'église de Prades (retour prévu fin janvier),

- subventions départementales : 3.000 € pour le Géocaching et 2.000 € pour le Monument aux morts,
- versement de subvention pour les gîtes communaux par la Région Occitanie,
- appel d'offres pour le déneigement,
- attribution des jardins de Prades,
- travaux sur le pont de la Roussellie.

LA VIE DE LA COMMUNE ET DES ASSOCIATIONS

QUINE DES RUGISSANTS

Jeudi 7 août, à la salle des fêtes, « Les Rugissants » ont organisé leur quine d'été, qui a réuni, comme chaque année, de très nombreux participants.



FETE DE LA SAINT LAURENT

Les 8, 9 et 10 août, la fête de Prades, organisée par les membres du comité des Fêtes « La Pradelaine » a permis aux pradelains et leurs familles venues d'autres régions de se retrouver pour trois jours de festivités (concours de belote, concours de pétanque, apéro-concert avec les groupes « Les Duganels » et « Shine », puis un bal disco en plein air, les jeux traditionnels (poids du taureau, résultat de la tombola pour les grands, château gonflable et pêche aux canards pour les plus jeunes, et enfin repas dansant animé par Guillaume Fabre).



MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Samedi 6 septembre, une soixante de membres de l'association ont visité le village (église, maisons anciennes dont une datée de 1679, four à chaux de la maison Plagnard, four à chaux champêtre et carrières de calcaire sur la commune de Castelnau de Mandailles). Cette journée était initiée par Claude Petit, historien local, accompagné d'Eric Gross, délégué de Maisons Paysannes de France pour l'Aveyron, Jean-Pierre Azema, et Philippe Blondin, architecte du patrimoine.



LES RUGISSANTS EN CATALOGNE

Mercredi 10 septembre, les participants à ce voyage ont quitté Prades de bonne heure le matin, pour arriver en Espagne pour le déjeuner puis la visite de Figueras et du musée Dalí. Le lendemain, visite en car de la ville de Barcelone (immeubles art déco, immeubles

de Gaudi, colline de Montjuic, quartier des Jeux Olympiques de 1992), puis le Village Espagnol construit pour l'exposition universelle de 1929, et enfin la cathédrale de la Sagrada Familia de Gaudi. Le troisième jour, visite de Gérone, de la ville médiévale de Tossa de Mar. Retour le samedi 13 avec un arrêt à la Jonquera pour quelques achats.



BRAME DU CERF

Samedi 27 septembre, la commune avait organisé un séjour « Brame du cerf ». Gonzalo Diaz, du bureau des accompagnateurs des Monts d'Aubrac, a passionné les participants, même si les animaux sont restés très discrets. Le groupe a été accueilli ensuite par un délicieux repas au restaurant « Le Moderne »



RAYMOND CAYZAC A L'HONNEUR

Vendredi 3 octobre, Raymond Cayzac a reçu de Mme Véronique Ortet, secrétaire générale de la préfecture, la médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement sportif, pour ses 50 ans de pratique des quilles de huit à Bozouls puis à Onet le Château, également en tant qu'arbitre, entraîneur et membre du comité départemental.



SOIREEES DANSE

Jedi 9 octobre, les soirées danse ont repris, après la longue pause estivale. Les participants avaient un peu oublié les pas, comme chaque année, ce qui a créé une bonne ambiance. Comme d'habitude, la soirée s'est terminée par la dégustation de gâteaux maison.



ASSEMBLEE GENERALE DES RUGISSANTS

Dimanche 19 octobre, les membres de l'association ont tenu leur assemblée générale dans la salle d'animation. Le bureau reste inchangé, la cotisation annuelle est toujours de

20 € par personne, et le rapport financier est positif. En 2026, un voyage en Normandie est prévu, ainsi que des repas et une sortie bowling.

La réunion s'est terminée par un repas à l'Auberge Fleurie du Nayrac.



ASSEMBLEE GENERALE DE LA PRADELAIN

Samedi 8 novembre, les membres du comité des fêtes « La Pradelaine » se sont réunis à la salle d'animation, pour faire le bilan de la fête de l'été. Ils ont ensuite procédé au renouvellement des membres du bureau : président : Clément Serres, vice-présidente : Camille Coeurdacier, secrétaire : Quentin Boulet, trésorier : Christophe Sabrier, trésorier adjoint : Joris Boulet

La réunion s'est terminée par un repas à l'Auberge du Lac à Mandailles.



NETTOYAGE DU CIMETIERE DE BORN

Comme chaque année avant la Toussaint, une dizaine de bénévoles ont participé au nettoyage du cimetière de Born, suivi d'un petit goûter réconfortant, par une belle journée ensoleillée.



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Mardi 11 novembre, une quarantaine de personnes ont participé à cette cérémonie, à l'église, puis au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe et la lecture d'un poème par David, et ont partagé un verre de l'amitié à la salle des fêtes.



LES RUGISSANTS AU CABARET

Dimanche 16 novembre, une trentaine de membres de l'association se sont rendus en car au Crest près de Clermont-Ferrand pour un déjeuner-spectacle au Garden Palace.

Le repas, préparé par un traiteur de la région, était excellent. Danseuses et danseurs, magiciens, accordéoniste, comique, illusionniste, chanteurs et chanteuses ont animé l'après-midi de cette journée inoubliable.



DECORATIONS DE NOEL A PRADES ET A BORN

Début décembre, les bénévoles de Prades et Born se sont activés pour décorer les deux villages : salle d'animation avec une forêt de sapins derrière la grande baie vitrée décorée, abribus avec la maquette du village illuminée, des sapins, bonshommes de neige et sucres d'orge en bois sur le puech à Prades ; décorations lumineuses à l'église et à la fontaine de Born. Et également les crèches dans les deux églises.

A Prades :



A Born :



PORTE DE L'EGLISE DE PRADES



avant



après



Un grand merci à Nana Rose pour cette belle initiative !

LES RUGISSANTS A MANDAILLES

Dimanche 7 décembre, 37 membres des Rugissants ont partagé un excellent déjeuner à l'Auberge du Lac puis, pour ceux qui le souhaitaient, sont allés admirer la magnifique crèche de l'église réalisée par les bénévoles du village.



PRESENTATION DE JEUX A PRADES

Vendredi 12 décembre, Sandra de la Ludothèque de Saint Geniez d'Olt est venue présenter de nouveaux jeux à une dizaine de participants réunis à la salle d'animation de Prades.



REVEILLON DE LA DANSE

78 personnes ont participé à ce repas organisé par Thérèse et Brigitte, avec l'aide de nombreux bénévoles. Un excellent repas et des moments de danse ont ponctué cette soirée qui s'est terminée tard dans la nuit après le passage de l'année 2025 à l'année 2026.



VŒUX DU MAIRE

Dimanche 4 janvier, une centaine de personnes étaient réunies à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux du maire. Après avoir rappelé les différents chantiers réalisés pendant ses deux mandats, il a indiqué qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections. Une nouvelle équipe rajeunie prendra la relève.



ETAT CIVIL

Au cours de l'année, il a été inscrit dans les registres de l'État Civil :

- 1 naissance
- 1 mariage
- 3 décès

URBANISME

Au cours de l'année, la Mairie a instruit :

- 6 permis de construire
- 11 déclarations préalables
- 16 certificats d'urbanisme



**Le Maire et les Conseillers Municipaux vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2026**

**DECHETTERIE DE SAINT GENIEZ D'OLT
Horaires d'ouverture**

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**MAIRIE DE PRADES D'AUBRAC
Horaires d'ouverture**

mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
jeudi de 13h30 à 17h00

tél : 05 65 48 71 81 / 06 87 09 29 37
site internet : www.pradesaubrac.fr
email : contact@pradesaubrac.fr